

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ICEM- GD66 DU 14/01/2012 ECOLE LA MIRANDA (PERPIGNAN)

Présents : Claude DETCHEVERRY , Marie-Christine MAILLARD, Alexandrine GERRER,
Virginie RIBON , Nicolas LAMBERT, Marie BRUNET, Christine PORTEILS

Procurations : Cathy LESTEL, Amandine NASSALI, Delphine SABOY, Sylvie PEYRONNET,
Alice DUTREUIL

Excusés : Anne GARRIGUE

- Rapport moral : accepté à l'unanimité
- Rapport financier : accepté à l'unanimité
- Prises de décisions :

1- Cotisations : afin de pouvoir survivre (assurance, déplacements pour l'ICEM sur PARIS, frais bancaires ..), le CA demande une augmentation de la cotisation à 30 €. Après débat et vote, il a été décidé de porter le montant minimum de la cotisation à 20€ et + pour ceux qui le désirent.

Résultat du vote : OUI : 9 / NON : 0 / Abstentions : 3

2- Réunions : Fréquence : A planifier juillet-août par le CA, en fonction des demandes faites ce jour et à décider fin août lors de la réunion de pré-rentree ; en alternance le samedi matin ou après-midi

Types : - visite de classe
- discussion sur un thème
- mise en pratique de pratique
- échanges d'outils

Horaires : matinée : 9h-12h (sans pause)
après-midi : 14h-18h (avec pause de 30 min)

Organisation du temps de présentation de la Gestion Administrative.

Il a été décidé d'inclure ce temps dans le conseil (annonces (G.A, D.D, autres), questions, demandes, propositions, besoins, et décisions à prendre).

Ce qui donne

<i>matin</i>	<i>après-midi</i>
9h-9h30 : QDN	14h-16h30 : QDN
9h30-9h45 : Annonces	16h30-18h : Temps d' Echanges
9h45-11h45 : Temps d'échanges	18h-18h30 : PAUSE
11h45-12h : BILAN	18h30-19h30 : Conseil de coopération
	19h30-20h00 : : BILAN

3 - Renouvellement du Conseil d'Administration

Alexandrine GERRER, Marie-Christine MAILLARD, Claude DETCHEVERRY, Marie BRUNET, Christine PORTEIL sont réélues; Nicolas LAMBERT est nouvellement élu.

Rappel : le CA discute de points administratifs et pour les prises de décision fait des propositions aux conseils de coopération lors des réunions.

- Questions diverses :

- Il faudra réfléchir aux métiers à occuper (gérer la liste des adhérents, mettre des infos sur le site, gérer les outils ..).

- Pour déposer des documents sur le site, il faut demander un identifiant à l'ICEM ; toute personne membre du GD peut en faire la demande.